

ASSEMBLEE GENERALE DU 13 FEVRIER 2011

Les adhérents de l'AAPPMA « Le Pêcheur de Marne la Vallée » ont tenu leur 33^{ème} Assemblée Générale le dimanche 13 février 2011 au Petit Théâtre de l'Arche Guédon à TORCY.

Etaient présents : les Membres du Bureau

M. Christian LEJEUNE, Président
M. Jean ZIZA, Trésorier
M. Yannick TROCHON, Vice- président
Mme Monika ROLLING, Secrétaire
M. Jacques JUPILLAT
Mme Pascale SABOTIER
M. William THERIN
M. Christophe AUGER, Responsable concours
M. Jean-Marie LE POULAIN, Responsable « pêche à la mouche »
M. Fabrice LE GUYADER, Responsable Informatique
M. Vincent CHARTIER
M. Stéphane DOSSER
M. Frédéric GENESTOUX
M. Arnaud DELAPRÉ

Invités : Mme Chantal BRUNEL, Député de Seine et Marne
M. Roger CLEMENT, Président honoraire
M Francis MONGREDIEN

Excusés : M. Alain GUILLOZ
M. Johann LEGENDRE

Le Président remercie toutes les personnes présentes et demande une minute de silence en hommage à nos amis disparus au cours de l'année écoulée.

Le compte-rendu de l'Assemblée Générale 2010, lu par Monika ROLLING, Secrétaire et le compte-rendu financier, lu par Jean ZIZA, Trésorier, ont été approuvés à l'unanimité. Les contrôleurs aux comptes ont approuvé ces comptes par leurs signatures sur le bilan. Jean ZIZA présente le bilan financier prévisionnel pour l'année 2011.

Le Président remercie tous les membres du conseil d'administration pour le travail accompli par chacun au cours de l'année 2010. Il remercie également tous les bénévoles et tous les organismes tels que le SAN qui sont toujours présents. Il remercie nos dépositaires de cartes pour le travail fourni avec des remerciements particuliers à AQUAPECHE, DECATHLON, MONDIAL PECHE pour les lots apportés au cours de nos différentes manifestations.

Nous avons le plaisir de recevoir Madame Chantal BRUNEL, député de Seine et Marne, qui nous a fait l'honneur d'assister à notre assemblée générale. Sans faire un long discours, elle nous parle de la flore et de la faune de nos étangs et remercie tous les bénévoles. Elle nous confirme qu'elle aura à cœur de nous aider dans nos actions, car elle estime que notre association est très réactive et intéressante.

Livret des étangs

Le Président annonce la parution d'un livret recensant tous les étangs gérés par notre association avec la population piscicole présente dans chacun d'eux, ainsi que les indications pour y accéder et diverses informations utiles. Ce livret, contenant une cinquantaine de pages, sera vendu pour 2€. Il sera disponible chez tous les dépositaires.

Permis de pêche

Pour l'année 2010, notre AAPPMA comptait 1889 adhérents se décomposant comme suit soit une petite perte de 2,73% (53) :

- 1192 permis aux membres actifs (1182 en 2009)
- 48 permis femme (43 en 2009)
- 102 permis aux membres actifs « jeunes » (113 en 2009)
- 285 permis exemptés aux jeunes (278 en 2009)
- 262 permis journaliers aux pêcheurs occasionnels (332 en 2009)
- 1172 cartes des étangs (1 071 en 2009).

Dans la mesure où il est mentionné "Le Pêcheur de Marne la Vallée", la carte interfédérale donne les mêmes droits de pêcher dans nos étangs. Elle est valable dans 73 départements. Son coût est de 85 €..

Pour l'ouverture de la pêche, il est nécessaire de posséder le permis de Seine et Marne et la carte des étangs.

La carte "découverte" passe à 3 € et la carte "jeune" à 15 €. Ceci pour s'aligner sur le prix des autres départements; de plus, la carte "vacances" reste au même prix, elle est valable du 1^{er} janvier au 31 décembre, mais uniquement pour 7 jours consécutifs.

La carte des étangs de Marne la Vallée n'a fait l'objet d'aucune augmentation depuis 2002. Pour l'année 2011, elle s'élèvera à 15 €. Cette augmentation a été acceptée par un vote à l'unanimité par tous les sociétaires présents lors de l'assemblée générale du 14 février 2010..

Dates prévisionnelles des concours de pêche pour 2011

Cette année, nous reconduisons nos concours comme en 2010 avec un nouveau concours "pêche au leurre" qui a vu le jour.

Pour 2011, le Conseil d'Administration a modifié le règlement intérieur en ouvrant au département de Seine et Marne, avec la carte des étangs, la possibilité de pêcher sur tous nos étangs.

12.03.11 Pêche à la truite	Le Bailly (Champs)	le Lochy (Magny le Hongre)
19.03.11 Pêche à la mouche	BEP 22	Chessy
01.05.11 Pêche aux carnassiers	Le Bois de Célie	Emerainville
22.05.11 Pêche au coup (Challenge)	La Boiserie	Magny le Hongre
04.06.11 Journée du Pêcheur (coup)	BEP 8	Serris
12.06.11 Pêche à l'anglaise	Le Maubuée	Torcy
31.07.11 Marathon pêche	Le Maubuée	Torcy
07.08.11 Pêche au coup (Pêche Compétition)	Le Maubuée	Torcy
28.08.11 Marathon pêche	Le Maubuée	Torcy
04.09.11 Pêche à la truite	Le Bailly (Champs)	Le Lochy (Magny le Hongre)
18.09.11 Concours « leurristes »	Le Bois de Célie	Emerainville
23.10.11 Pêche aux carnassiers	Le Bois de Célie	Emerainville

Empoisonnement

Cette année, l'Association a conservé le même principe des étangs à thème que l'an passé. Au mois de novembre 2010, nous avons déversé 1791 kgs de poissons pour un montant de 14.907,67 € répartis dans nos bassins de la façon suivante:

150 kgs de brochets	515 kgs de gardons
253 kgs de carassins	1100 kgs de truites
158 kgs de sandres	42 kgs de black-bass
579 kgs de carpes.	101 kgs de tanches

Il est rappelé que les étangs des Vieilles Vignes et du Grand Parc et canal du Grand Parc sont toujours interdits à la pêche en raison des travaux de curage toujours en cours, et ce, jusqu'à nouvel ordre du SAN du Val Maubuée qui est en procès avec la société qui a fait le curage.

Le vice Président, Yannick TROCHON, explique pourquoi les carpes amours peuvent faire des dégâts. En effet, il s'agit d'un problème de densité écologique qui déséquilibre la vie des étangs. La carpe amour détruit notamment les herbiers et il faut donc éviter cette densité.

Les cormorans

Un équilibre intéressant se crée actuellement, car les cormorans mangent les poissons-chats en grande quantité.

Pêche à la mouche

Le club de pêche à la mouche fonctionne toute l'année. Jean-Marie LE POULAIN responsable de cette discipline de pêche prend la parole pour exposer le bilan de ses activités (initiations, sorties en rivière, etc...).

Calendrier des activités 2011 de la section « Mouche »

- Mars** - Week-end des 12 et 13 mars : pêche aux leurres et à la mouche dans la Seine en Côte d'Or.
- Samedi 19 mars : concours sur l'étang du BEP 22 de 14h à 18 h.
- Avril** - Lundi 04 avril : pêche dans le réservoir du château de la Motte-Tilly
- Mai** - Lundi 2 mai : pêche dans le réservoir de la Salamandre (Aisne)
- Samedi 14 mai : Pêche dans la Seine – côté Aube
- Samedi 28 et dimanche 29 mai : pêche dans la Seine en Côte d'or
- Juin** - Lundi 6 et Mardi 7 juin : Pêche dans la Seine en Côte d'Or
- Samedi 18 juin : pêche dans le réservoir de Neptune à Champeau en Morvan (Côte d'Or)
- Du vendredi 24 au mardi 28 juin : pêche dans le Lison (Doubs)

MONTAGE DE MOUCHES ET COURS DE LANCER

Cours de montage de mouches les 2^{ème} et 4^{ème} vendredi de chaque mois (sauf vacances scolaires) à 20h30 au local de l'AAPPMA à Torcy (Le Chalet du Pêcheur)

Cours de lancer (sur RV et gratuits pour les sociétaires) le 1^{er} dimanche de chaque mois à 10 h à l'étang BEP 22 à Chessy.

Pour toutes ces activités et les sorties à la journée et au week-end, renseignements complémentaires auprès de Jean-Marie LE POULAIN (tél. 06.09.26.95.41).

Section concours Marne la Vallée – Pêche Compétition

Le Président donne la parole à Francis MONGREDIEN, responsable de la section concours "Pêche Compétition"

BILAN D'ACTIVITÉ ET RESULTATS 2010

Effectif

Le nombre des licenciés à la Fédération Française sportive de pêche au coup du Club est de 10, soit une diminution d'une licence (départ de M. MEIGNAT – 82 ans).

Epreuve individuelle en championnat (mixte)

- 6 pêcheurs en 2^{ème} division départementale
- 5 pêcheurs en 1^{ère} division départementale.
- 1 pêcheur en championnat de ligue

Epreuve individuelle moulinet

- 1 pêcheur en championnat de ligue montant en 3^{ème} nationale pour 2011

Coupe de France de FEEDER

- 2 participations à cette épreuve.

Championnat par équipe

- 3^{ème} place par équipe au championnat départemental avec une montée en 2011 au championnat de ligue. Une belle 2^{ème} et une 1^{ère} place au marathon de Torcy.

La présence des licenciés du Club pour les épreuves individuelles est toujours aussi assidue. Malgré le changement de date du concours de la section (de fin juin à début août), la participation à cette épreuve était de 50 pêcheurs.

Le Chalet du Pêcheur (près de l'étang des Pêcheurs à TORCY)

Le Président rappelle que les initiations à la pêche se déroulent :

- pour les enfants le 1^{er} mercredi de chaque mois,
- pour les adultes le 2^{ème} samedi
- et une permanence le 4^{ème} samedi du mois.

Selon la fréquence et l'importance des demandes, nous réaménagerons ces journées de formation et d'information.

Initiation à la pêche

En 2010, nous avons initié à la pêche des enfants des centres de loisirs des communes de Bussy St Georges, de Torcy, ainsi que sur le Val d'Europe (centres de loisirs et jeunes du secteur) ce qui a représenté 213 heures passées avec environ 320 enfants. (sans compter les 140 heures passées avant et après pour la préparation et la remise en état du matériel de pêche).

Stage d'initiation

Une initiation à la pêche sera dispensée à des jeunes de moins de 16 ans. Comme l'an passé, ce stage aura lieu pendant les vacances de Pâques du 11 au 16 avril 2011. Il se déroulera en deux phases : une formation théorique et une formation pratique qui se termineront par un concours de pêche au coup dans l'étang des Pêcheurs à Torcy.

Dates à retenir pour 2011

- Ouverture de la truite du 12 mars au 18 septembre
- Ouverture du carnassier du 1^{er} mai au 31 décembre – Fermeture du 1^{er} février au 30 avril
- Assemblée générale de la Fédération le 19 mars
- Initiation à la pêche du 11 au 16 avril
- Fête de la Nature le 21 mai sur l'étang du Pêcheur
- Fête de la Marne en juin
- Forum des associations en septembre (le 4 septembre à Serris)
- Visite de nos étangs pour les centres de loisirs en mai et en juin ainsi que deux autres journées réservées aux scolaires.
- Présence et animations de l'AAPPMA au VITALSPORT devant le magasin DECATHLON à Croissy Beaubourg.

Date d'ouverture de la pêche de 2^{ème} catégorie

**Truites
Brochets**

**du 12 mars au 18 septembre 2011
du 1^{er} au 31 janvier et du 1^{er} mai au 31 décembre 2011**

Il est rappelé que pour la pêche du carnassier, nous conserverons la même réglementation que celle de la Fédération.

Divers

Forums et activités

Nous étions présents aux forums de Bussy St Georges et sur le Val d'Europe, ainsi qu'au Vitalsport sur le parking du magasin Décathlon de Croissy Beaubourg, à la Fête de la Marne, 4 journées d'animations sur l'étang des pêcheurs avec le SAN et Véolia, Fête de la Nature sur Serris, inauguration d'un lavoir à la Queue en Brie, visite du ru du Maubée avec le syndicat d'initiative de Torcy, participation aux virades de l'espoir sur Bussy saint Georges ce qui représente 175 heures de travail

Carpodrome

Jacques JUPILLAT donne des précisions complémentaires concernant la pêche au carpodrome (no-kill) sur l'étang de l'île Mystérieuse à Bussy St Georges. Une réglementation de cette pratique de pêche est d'ailleurs signalée sur la carte des étangs. Il précise également qu'il y a de moins en moins de pêcheurs sans carte.

Surveillance des étangs

Avec 3 gardes-pêche et certains membres du bureau, il y a eu 390 heures passées autour des étangs de Marne la Vallée pour contrôler les permis ainsi que la visite de tous les étangs du Val Maubée avec toutes les personnes concernées, ce qui représente 6 journées

Questions des pêcheurs

Le Président donne la parole aux pêcheurs et répond à toutes les questions qui sont posées. Diverses questions sont posées par les pêcheurs auxquelles le Président et le Vice Président répondent. Il s'agit principalement de questions concernant le stationnement autour des étangs, de la propreté des abords, etc...

Le Président remercie l'ensemble des participants. Il souhaite une bonne année de pêche à tous nos amis pêcheurs et les convie au tirage de la tombola et au verre de l'amitié.

La prochaine assemblée générale aura lieu le deuxième dimanche de février 2012.

Tirage de la tombola

La séance a été levée à 12 heures.